



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction : DGA</p> <p>Sous-direction : GESPER</p> <p>Bureau : des mobilités et statuts d'emplois</p> <p>Adresse : 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr</p> <p>Tél : 01.49.55.85.07</p> <p>Fax : 01.49.55.41.22</p> <p>Réf. Interne : LP/n2003-039</p> <p>Réf. Classement :</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGA/GESPER/N2003-1185</p> <p>Date : 26 MAI 2003</p>
--	--

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de
la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

📄 Nombre d'annexe : 1

Objet : Appel de candidatures, en détachement, au parc national des Ecrins

Bases juridiques :

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 chef de service aménagement, développement

MOTS-CLES : CANDIDATURE/DETACHEMENT

Destinataires	
Pour exécution : <ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Etablissements d'enseignement- Services déconcentrés- Etablissements publics- DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable- Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Blandine THERY-CHAMARD

PARC NATIONAL DES ECRINS - APPEL A CANDIDATURES

POSTE DE CHEF DU SERVICE AMENAGEMENT - DEVELOPPEMENT

STATUT : Agent de catégorie A (recrutement par voie de détachement pour un fonctionnaire de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique territoriale, ou par voie contractuelle pour un agent déjà contractuel CDI public).

FONCTION:

Chef du service aménagement - développement

Contenu

L'organigramme du Parc national des Ecrins croise deux approches, l'une territoriale, l'autre thématique, avec le croisement de deux types d'organisation auprès de la direction :

- 7 équipes secteurs réparties sur le terrain travaillent dans une approche avant tout territoriale, sur l'ensemble des thèmes d'intérêt de l'établissement.

- 3 services thématiques (scientifique, communication, aménagement - développement), situés au siège à Gap, ont un rôle de proposition stratégique, coordination et animation, en lien avec les secteurs et les autres services, sur ces trois thématiques qui renvoient aux trois grandes missions du Parc.

Le service aménagement - développement (9 personnes : 6 A, 1 B, 2 C), anime la politique d'appui au développement local, et la mise en œuvre des aménagements sur l'espace-parc :

- Aménagement :

gestion de la fréquentation de la zone centrale : suivi fréquentation, coordination de la mise en œuvre des infrastructures Parc sur le terrain : signalétique, sentiers, équipements

Instruction des projets de constructions en zone centrale (cabanes pastorales, refuges, ..) et des demandes d'autorisations de travaux.

Conseil et avis en zone périphérique sur les questions d'aménagement urbanistique et architectural (patrimoine bâti). Avis du Parc sur les documents d'urbanisme et des études d'impact.

Gestion des 6 réserves naturelles contiguës au parc national des Ecrins.

- appui au développement local :

Appui aux partenaires socioprofessionnels et collectivités pour la mise en œuvre du programme de développement durable :

Agriculture : mesures agri-environnementales, agriculture durable, ...

Forêts : suivi des aménagements forestiers et des exploitations forestières,...

Artisanat : Conservatoire des Techniques et Savoir-faire, ...

Tourisme : suivi et organisation du développement des sports de nature

Gestion technique et administrative du programme européen Leader + « dans les Ecrins » (qualité de l'accueil touristique).

Le service assure également une approche transversale des questions de programmation de l'activité du Parc, avec la mise en œuvre et l'évaluation des documents de planification et de contractualisation du partenariat.

Profil et compétences requises

- Pratique des services de l'Etat

- Expérience dans le domaine du développement local et connaissance des collectivités locales

- Sens du partenariat et de la négociation

Délais

Poste à pourvoir dès que possible. Envoyer lettre de candidature et CV avant le 26 juin 2003 à :

M. le Directeur du Parc national des Ecrins, domaine de Charance, 05 000 GAP

Localisation : Siège du Parc national des Ecrins, domaine de Charance – 05000 GAP

RENSEIGNEMENTS AUPRES DE:

M. Michel SOMMIER, directeur

Domaine de Charance, 05000 GAP Tél. : 04 92 40 20 10

E.mail : michel.sommier@espaces-naturels.fr